

## CSI-Afrique - 2<sup>ème</sup> congrès ordinaire, Abuja – 24-26 Octobre 2011

### Activité Pré-Congrès du 23 octobre 2011– Atelier sur le thème «Travail décent : un élément d'un programme pour l'émancipation africaine »

#### 1. Contexte et justification

Selon les syndicats africains, les problèmes liés à l'emploi et aux conditions de travail sont pernecieux et récurrents. Ils perdurent depuis des années et concernent notamment : - *la précarité de l'emploi et le chômage* - *le faible pouvoir d'achat des revenus des travailleurs* - *l'absence de protection sociale* - *l'absence d'hygiène, sécurité et santé aux lieux de travail*- *le non respect des normes internationales et des lois sociales*. Ces problèmes seraient liés au contexte de l'économie mondiale caractérisée par la prééminence du néolibéralisme, la mauvaise gouvernance économique et politique au niveau des pays africains, la faiblesse des Etats africains, la faiblesse institutionnelle des structures de protection des travailleurs et la faible capacité d'intervention des syndicats africains.

La CSI-Afrique estime qu'il faut un travail décent pour être à l'abri de la pauvreté. Ce concept prôné par l'OIT s'est imposé ces dernières années comme une question centrale des politiques socio-économiques et des stratégies de développement aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau mondial à travers une vision clairement exprimée par l'OIT. . Cette vision est soutenue par de nombreux document de référence dont les deux derniers sont : - la Déclaration de l'OIT de 2008 pour la justice sociale pour une mondialisation équitable - La résolution issue de la Conférence internationale du Travail (CIT) de juin 2009 sur le thème «Surmonter la crise : un Pacte Mondial pour l'Emploi ». Sur la question de l'emploi, l'Afrique n'est pas de reste, l'Union Africaine y a consacré en 2004 et 2009 des rencontres spéciales avec une forte implication des acteurs sociaux, notamment les syndicats. D'une manière spécifique, l'OIT a organisé plusieurs concertations continentales sur le thème. Le symposium de Ouagadougou de décembre 2009 et le colloque de Yaoundé d'Octobre 2010 sur le travail décent, sont les initiatives les plus significatives en la matière.

C'est pourquoi depuis les années 2000, le mouvement syndical africain s'est engagé dans des actions en faveur de la promotion du travail décent. Aussi, dès sa création, la CSI-Afrique s'est-elle investie dans la mise en œuvre d'initiatives pour sensibiliser ses membres. Cependant, en matière de promotion du travail décent en Afrique, la CSI-Afrique estime que les actions doivent être permanentes pour impulser un changement significatif et profond au niveau des conditions de travail. Elle s'y est d'ailleurs engagée. La preuve, les deux forums qu'elle a organisés en 2009 et 2010 sur la crise économique et financière mondiale, le pacte mondial pour l'emploi s'inscrivent dans cette perspective. Il en est même de l'atelier sur l'élaboration de documents de politiques sur le travail décent d'octobre 2010, ainsi que du forum annuel syndical de la rentrée de janvier 2011.

Cependant, face à l'ampleur de la précarité qui prévaut sur le marché du travail en Afrique, face à l'expansion du secteur informel, à la dégradation des conditions des travailleurs et compte tenu du faible niveau du travail décent sur le continent, les syndicats africains doivent se mobiliser

pour que le travail décent devienne une réalité pour les travailleurs africains à travers la mise en place d'un programme pour l'émancipation de l'Afrique.

## **2. Objectifs**

L'objectif principal visé par l'atelier est de renforcer la capacité de leaders syndicaux africains à concevoir et mettre en œuvre des stratégies en matière de création d'emplois décents afin d'influer sur la mise en œuvre dans les pays africains de programmes axés sur l'émancipation africaine cadrant avec l'amélioration réelle des conditions des travailleurs.

Les objectifs spécifiques qui en découlent sont les suivants :

- Etre informés et sensibilisés sur les initiatives concernant les instruments relatives à la promotion du travail décent en Afrique : *l'agenda du travail décent en Afrique 2007-2015, la feuille de route issue du symposium de Ouagadougou en 2009 relative à la mise en œuvre du pacte mondial pour l'emploi en Afrique, les recommandations du 2è colloque africain sur le travail décent tenu à Yaoundé en Octobre 2010.* .
- Réfléchir sur les priorités et stratégies syndicales pour soutenir l'opérationnalisation des initiatives en faveur du travail décent dans les pays africains au niveau des secteurs d'activités économiques en vue de la mise en œuvre d'un programme pour l'émancipation africaine.

## **3. Format**

L'atelier sera un lieu d'échanges, de partage d'informations et de réflexion. Il va se dérouler sur un jour autour de deux principales sessions avec les thèmes suivants :

- Les instruments de la mise en œuvre du travail décent en Afrique ;
- Les priorités et stratégies syndicales pour l'opérationnalisation des initiatives en faveur du travail décent en Afrique.

## **4. Groupe Cible**

L'auditoire visé est constitué par les leaders et responsables syndicaux des organisations nationales affiliées à la CSI-Afrique et de ses instances. Il s'agit en l'occurrence :

- des Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales affiliées;
- des cadres techniques du Secrétariat.

Outre les membres du Secrétariat et des personnes ressources, une vingtaine de leaders syndicaux membres des organisations affiliées de la CSI-Afrique seraient parties prenantes de l'atelier. Il

s'agit de : Afrique du Sud (COSATU) - Angola (CGSILA) - Benin (CGTB) - Burkina Faso (USTB) - CAR (CSTC) - Côte d'Ivoire (USTCI) - Congo Brazza (CSC) - Ghana (GTUC) - Guinée (CNTG) - Mali (CSTM) - Mauritanie (CGTM) - Maroc (CDT) - Niger (CNT) - RDC (CSC) - -Sénégal (CNTS) - Sierra Leone (SLCC) - Tchad (UST) - Togo (CSTT) - Uganda (NOTU) - Zimbabwe (ZCTU).

## **5. Le budget**

Le budget de cette activité s'élève à trente mille neuf cent soixante quinze Euros (30.975 €) et se décompose comme suit :

**Decent Work: Elements of an Agenda for African Emancipation**  
**Abuja, 23 October 2011**

No.	Particulars	CFA	Amount in €	No. People	Days	EURO
<b>I.</b>	<b>Air fares for participants</b>					
	ITUC - Africa	389 600				593,94
	ITUC - Africa (Liaison Nairobi)	700 000				1 067,14
	Ghana - C Agyei	367 300				559,95
	Nigeria - NLC	200 000				304,90
	South Africa - COSATU	573 200				873,84
	Guinea - USTG (P)	350 000				533,57
	Cameroun - USLC	350 000				533,57
	Mali - UNTM (P)	740 200				1 128,43
	Morocco - UGTM	1 194 300				1 820,70
	Senegal - UNSAS (P)	473 600				722,00
	Seychelles - SFWU (P)	900 000				1 372,04
	Togo - CSTT	389 600				593,94
	Algeria - UGTA	900 000				1 372,04
	Chad - UST	400 000				609,80
	South Africa - NACTU	573 200				873,84
	Ethiopia - CETU	781 900				1 192,00
	Mozambique - OTM	900 000				1 372,04
	Zanzibar - ZCTU	500 000				762,25
	Cote d'Ivoire - DIGNITE	363 200				553,69
						16 840
	Transit expenses @ 10%					1 684
	Local Transport		50	20		1 000
	<b>Sub-total I. (Air fares)</b>			<b>20</b>		<b>19 524</b>
<b>II.</b>	<b>Accomodation and Food</b>					
	Hotel Accomodation		150	20	1	3 000
	Dinner & Incidental allowance		30	20	2	1 200
	Tea/Coffe/Water/Snacks and Lunch		40	30	1	1 200
	<b>Sub-total III.</b>					<b>5 400</b>
<b>III.</b>	<b>Organisation Cost</b>					
	Hall Hire					700
	Interpretation		300	3		900
	Hire of Interpretation Equip.					700
	Documentation, Stationery..					500
	Admistration & coordination					200
	Honorarium for Resource Person					300
	<b>Sub-total III. (Organisation Cost)</b>					<b>3 300</b>

	<b>TOTAL (I+II+III)</b>					<b>28 224</b>
	Contingency & Administrative cost 5%					1 411
	<b>Grand total</b>					<b><u>29 635</u></b>